

Union & Dynamisme

pour Saint Christol lez Alès

Transition écologique
à Saint Christol:

*Avec Jean-Charles Ier, on coupe
les arbres et on fait pousser
les antennes !*

Le journal de l'opposition municipale

À LA PYRAMIDE:

PLUS EFFICACES QUE LA MUNICIPALITÉ, LES GILETS JAUNES!

Chaque jour passe sans que la Pyramide de Saint Christol ne soit le lieu de bouchons de la circulation pendulaire, avec une pollution qui fait du centre de notre commune l'endroit le plus pollué de la Communauté d'agglo.

Après 4 années de pouvoir, la municipalité en place ne semble pas en mesure de relancer le projet de voie de contournement, clairement au point mort depuis 2008.

C'était sans compter sur les « gilets jaunes »: dès le 17 novembre dernier, plus forts et plus efficaces que le maire et son équipe, les gilets jaunes n'ont certes pas construit une voie de contournement en un ou plusieurs samedis mais leur mouvement aura permis une quasi absence de circulation autour de la Pyramide, permettant à chaque saint christolien piéton de pouvoir y respirer à plein poumon!

Merci les gilets jaunes! Qui a dit que ce mouvement n'était pas écolo?

Grégory THOMAS

GRAND LOTO

de l'association Union & Dynamisme

Vendredi 4 janvier 2019 à 20h30

Maison pour tous - Saint Christol lez Alès

24 quines - 2 cartons pleins

À gagner: une croisière de 4 jours

en Méditerranée

Officiellement la population de St Christol est estimée à 7230 habitants et en augmentation constante (environ +5% depuis 2010).

De 2017 à 2018, a contrario, avec Bénézet, l'effectif employé est passé de 66 à 63 et le nombre de postes de 70 à 64 donc une baisse généralisée qui aboutit à la multiplication des emplois précaires ou à l'appel systématique aux entreprises privées.

Résultat des déficiences inquiétantes de la qualité du service public : avec un personnel sous pression démotivé et une augmentation très inquiétante de l'absentéisme notamment pour cause de pathologies diverses.

Avec des services publics très tendus : réduction du nombre des Atsems en maternelle avec parfois

à Marignac une Atsem pour 3 classes, manque d'effectifs criant à la Médiathèque (appel aux emplois précaires et l'intervention ponctuelle du personnel d'Alès). Il en est de même aux services animation et techniques avec les mêmes conséquences. Valse du personnel à la direction du centre de loisirs.

Et ne parlons pas du personnel mal utilisé : un seul exemple : la grande création de l'adjointe à l'enfance jeunesse (absente à répétition au Conseil municipal) : La Maison des Jeunes avec 3 postes d'animateurs pour une fréquentation moyenne journalière de4 jeunes !!!!

CA DOIT FAIRE PARTIE DE LA GESTION EN « BON PERE DE FAMILLE » !!!

J.S.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LA COMMUNE DE SAINT CHRISTOL ?

La politique de droite la plus ultralibérale qu'ait connue la France depuis plus de 60 ans, sous les traits bien « propres » du jeune banquier Macron, ne s'abat malheureusement pas que sur les collectivités territoriales et pour ce qui nous intéresse, sur les communes. Certes Saint Christol, comme toutes les autres communes, a connu les vicissitudes des gouvernements successifs: baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), fin de la taxe professionnelle (tout juste compensée, jamais réévaluée). Et voilà que Macron nous annonce la fin de la taxe d'habitation! Cette mesure ne devrait pas trop vite réjouir les contribuables car beaucoup auront compris qu'avec ce Président des riches, ce qu'on allait leur laisser d'un côté, allait être repris de l'autre...sauf si vous étiez un gros contributeur de feu l'ISF!

Par contre cette mesure est une catastrophe pour les communes, donc pour Saint Christol. En effet, la taxe d'habitation (TH) est la deuxième ressource fiscale du budget (1, 276 M€ en 2017), derrière la taxe sur le foncier bâti (1,438 M€ en 2017). Rappelons que le taux de la TH est fixé par décision de l'assemblée délibérante (pour Saint Christol, son conseil municipal). Ce qui est sûr avec la TH, c'est que les contribuables ont une meilleure visibilité de son utilité, en terme de services publics locaux. Sa suppression, ajoutée à la baisse de la DGF et la volonté de l'État de contractualiser avec les collectivités territoriales une hausse de leur budget de fonctionnement qui ne dépasse pas 1,2%, est clairement une remise en cause de la libre administration des communes et une manière détournée et réactionnaire de revenir sur la décentralisation.

Ajoutons encore à cela la politique de renforcement de l'intercommunalité dans laquelle le maire de la « ville-centre » (autrement dit, pour ce qui nous concerne le Président-Maire d'Alès) concentre tous les pouvoirs, nous amène à nous interroger sur les marges de manœuvre laissées au Maire de Saint Christol et à son Conseil Municipal par cette « re-centralisation » à deux niveaux.

Par conséquent, quels projets d'avenir, structurants et d'envergure pourront mener demain les équipes municipales à Saint Christol? Quels services publics pourront-elles maintenir pour la population? Par exemple, l'équipe municipale contrôlera-t-elle encore le personnel municipal?

C'est dans ce contexte que viendra la campagne pour les prochaines élections municipales de 2020. À moins que « Jupiter » ne décide que ce soit 2021, voire au solstice suivant.

En attendant, à Saint Christol, Jupiter et Roustanix (gaulois réfractaire mais jaloux de son impérium) pourront compter sur la majorité municipale actuelle, peu à même de constituer une cohorte, donc d'adopter la position de la tortue, lui préférant la stratégie de l'autruche!

À quoi bon être César (ou Consul) dans une mairie d'arrondissement?

G.T.

DROLE DE PRATIQUE MUNICIPALE.....

Dans un entretien au journal Midi Libre, Jean Charles I^{er} revenant sur ses 2 mandats passés dans l'opposition précisait : « Dans l'opposition, on ne connaît que ce que l'on veut bien nous montrer ».

Une pratique très jésuite de la restriction mentale

Les contre-vérités du maire

C'est une affirmation totalement gratuite de sa part à laquelle il n'apporte aucun début de preuve et pour être précis qu'il en fournisse concernant son mandat d'opposant de 2001 à 2008 sous ma responsabilité.

En réalité, chez ce monsieur, c'est devenu une habitude courante d'énoncer publiquement et de manière péremptoire des contre vérités et de les présenter du haut de sa qualité de Maire comme des réalités. En voici 2 preuves récentes :

Plusieurs fois publiquement, il s'est permis d'affirmer que les précédentes municipalités avaient délaissé l'entretien des bâtiments communaux et notamment des toitures. C'est un mensonge.

Tout au long de mes 4 mandats, nous avons eu l'occasion de refaire plusieurs fois, des morceaux de toiture des 2 écoles et entièrement celle de Joliot Curie, de refaire la totalité de la toiture du Foyer et même de l'isoler et d'intervenir plusieurs fois sur la toiture de la Maison pour Tous. Des entreprises locales pourraient en témoigner.

A maintes reprises et notamment lors du Conseil municipal de Mars, il a affirmé que le Groupe Union & Dynamisme pour St Christol était contre l'installation d'un dispositif de vidéo protection. Cette affirmation mensongère a déclenché un dialogue vif entre nous deux au Conseil. Afin de clore la polémique et de prouver la mauvaise foi du Maire, **voici le texte exact de notre programme municipal de 2014 :**

- **page 3 de notre programme municipal Mars 2014 « point 3 notre priorité : votre sécurité.... PAR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION dans les endroits les plus sensibles Et SON EXPLOITATION A L'ECHELLE COMMUNAUTAIRE »**

Effectivement dans ce domaine, la vidéo protection, la grande différence entre la réalisation actuelle municipale et notre projet était « l'exploitation à l'échelle communautaire ». En effet l'exploitation des images telle que l'a voulue le maire s'avère d'une efficacité toute relative avec 2 exemples très récents : la voiture bélier dans le bar sous l'œil des caméras, un récent « car jacking » concernant un taxi alsésien !!! Mais sa majesté Jean Charles I^{er} a traité par-dessus la jambe au moment de la mise en place de son projet notre proposition de salle de contrôle des images à l'échelle communautaire.

Par contre pour ce qui est de la rétention de l'information à l'égard des oppositions municipales, avec l'Autoritaire JEAN CHARLES I^{er}, c'est devenu une pratique habituelle.... 4 exemples:

- C'est par hasard lors d'un conseil municipal que les oppositions apprennent la poursuite du contentieux judiciaire avec l'OGEC alors que le maire nous l'avait annoncé réglé !
- C'est après plusieurs mois de bataille que le Maire accepte enfin d'associer les oppositions à l'élaboration de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et encore au compte goutte alors que toutes les municipalités précédentes avaient eu cette pratique.
- C'est après le Conseil d'avril et le vote du Budget donc de la somme allouée pour les travaux que le Maire, à la demande pressante de l'opposition, consent à réunir la commission des travaux. L'adjoint en charge y présente une liste totalement bouclée et arrêtée de travaux. Bref une commission qui est une véritable chambre d'enregistrement de décisions prises ailleurs.... Sans parler des oublis comme les trottoirs de l'Ancien Chemin de Sommières !!!
- Lors de la réunion de la commission de l'Urbanisme du 11 mai alors qu'était discuté l'obligation de construire des logements sociaux en fonction du constat de carence couteux dressé par le Préfet, l'opposition apprenait par le bouche d'un intervenant une possibilité de construction en dehors de ceux déjà prévus en centre ville d'une cinquantaine de logements sociaux supplémentaires. Lorsque les membres de l'opposition ont voulu en savoir plus sur cet avant-projet notamment le nom du promoteur, la localisation...réponse immédiate: « circulez il n'y a rien à voir !!! »

N'en doutez pas, Jean Charles I^{er} a un sens aigu de la DEMOCRATIE COMMUNALEY compris d'ailleurs avec sa propre majorité où il est fréquent de constater l'ignorance et la surprise de certains élus majoritaires au Conseil à propos de décisions ou prises de positions du maire !!!!

J.S.

*Un collectif s'est constitué pour s'opposer à l'installation de l'antenne relais aux Pensions.
Nous vous invitons à signer la pétition proposée:*

**SPARP (Stop au Projet d'Antenne Relais au stade des Pensions)
79, chemin des vignes - 30380 Saint Christol lez Alès**

SUITE DU FEUILLETON : ENFIN, JEAN CHARLES I^{er} CONDESCEND A DIRE

Enfin, on nous informe!

Le 11 mai, à la commission d'urbanisme et le 23 mai au conseil municipal le projet évoqué d'une cinquantaine de logements sociaux relevait du « secret défense », l'opposition ne devait rien savoir !!!

Le 27 juin, un mois plus tard, nouvelle commission de l'urbanisme et sonnez haut bois, résonnez musette, l'opposition découvre un projet tout ficelé de 58 logements sociaux sur un terrain d'un hectare au long du chemin des Perdrix et accessoirement l'avant projet d'une grande surface « Brico Cash » à hauteur des terrains de L'Espervette disponibles à proximité du Lycée Prevert.

La réaction d'Union & Dynamisme

LE GROUPE UNION ET DYNAMISME REAGIT LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET :

« A propos du projet du groupe montpelliérain « AMETIS » de 58 logements sociaux au Chemin des Perdrix sur un terrain de 1 hectare.

Ce projet d'un aspect attrayant sur le papier appelle de notre part des réserves et des critiques :

En premier lieu sa densité, alors que PLU , en cours d'élaboration préconise 31 logements à l'hectare, alors que la ZAC de VALES est à 20 logements à l'hectare avec mixité sociale, ici nous sommes à 58 logements à l'hectare exclusivement sociaux. Si on comprend que la municipalité actuelle soit aux abois et lourdement pénalisée quant à sa quasi inaction dans le secteur des logements sociaux, ce n'est pas une raison pour accepter une telle densité de logements. Elle va d'ailleurs à l'encontre de la doctrine définie par les municipalités précédentes : limiter les logements sociaux à une quarantaine de logements par opération. Il apparaît nécessaire de renégocier cette densité.

Ensuite, l'effort du promoteur quant à sa participation à l'aménagement des voiries d'accès à l'opération nous paraît très insuffisant : 2 accès sur le chemin des Perdrix sans recalibrage du dit chemin, un accès sur la route du Mas Rouge sans aucun aménagement du carrefour Perdrix – Mas Rouge- Planas (par exemple pas de rond point).

Quant à l'indispensable étude hydraulique, à ce stade, elle nous paraît beaucoup trop sommaire et ne prend guère en considération l'impact sur les quartiers à proximité du Planas et du Mas Rouge notamment quant aux conséquences de l'imperméabilisation du terrain et quant aux exutoires des écoulements d'eau .

Enfin, il serait, peut-être intéressant, dans le cadre de cette opération dont on ignore, à ce jour, l'intervenant social, d'envisager une orientation partielle ou totale en direction des personnes âgées (type sénioriales ou autres).

En réalité, un projet qui, à nos yeux, impose une ample renégociation. »

De nouvelles évolutions

Aux dernières nouvelles, le promoteur du projet a revu à la baisse le nombre de logements sociaux prévus: 49 au lieu de 58. Cette information fut donnée au conseil municipal seulement le 20 novembre 2018 alors que le permis de construire est délivré depuis le 28 septembre 2018!!! Donc tout était arrêté depuis cette date sans que le conseil et encore moins la population en soient informés.

A propos du projet BRICO CASH qui se situe sur le terrain où nous avons projeté d'implanter l'entreprise Renault Trucks (qui aurait pu avoir des interfaces avec le Lycée), nous n'avons rien à redire quant à la conception du projet. Par contre la desserte de l'entreprise devant s'effectuer par le chemin recalibré de l'Espervette une étude très sérieuse s'impose quant au process de protection du lotissement par rapport aux nuisances qui en découleront. Nous nous réjouissons d'avoir été partiellement entendu puisque lors d'une réunion de la commission de l'urbanisme le 12 novembre, le délégué à l'urbanisme nous a annoncé que la municipalité avait décidé de déclencher un PUP (Projet Urbain Partenarial) sur cette opération.

En termes clairs, ce PUP permet de mettre à la charge du promoteur 95% des frais liés à tous les problèmes que nous avons évoqués. A nos yeux c'est un excellente démarche, il est regrettable que la municipalité et l'agglomération ne l'aient pas imposée pour le projet LIDL

En effet, si on peut se réjouir de l'implantation d'une nouvelle moyenne surface LIDL sur un terrain le long de la route de Montéze, il est plus que regrettable que la municipalité et l'agglomération ne soient pas intervenues pour imposer au groupe LIDL un aménagement du carrefour RD 6110 -route de Montéze (comme ce fut le cas pour le Rond Point du Moulin cévenol financé par le promoteur du Centre Commercial). Encore une occasion manquée, au détriment de la sécurité des usagers de cet important carrefour.

Jean SIRVIN
Conseiller Municipal

LES EXPLOITS DU 1° ADJOINT A L'ENVIRONNEMENT

Ce dernier s'est autoproclamé GRAND DEFENSEUR DE LA NATURE, avec son complice JEAN CHARLES 1^{er}, voici leurs derniers exploits :

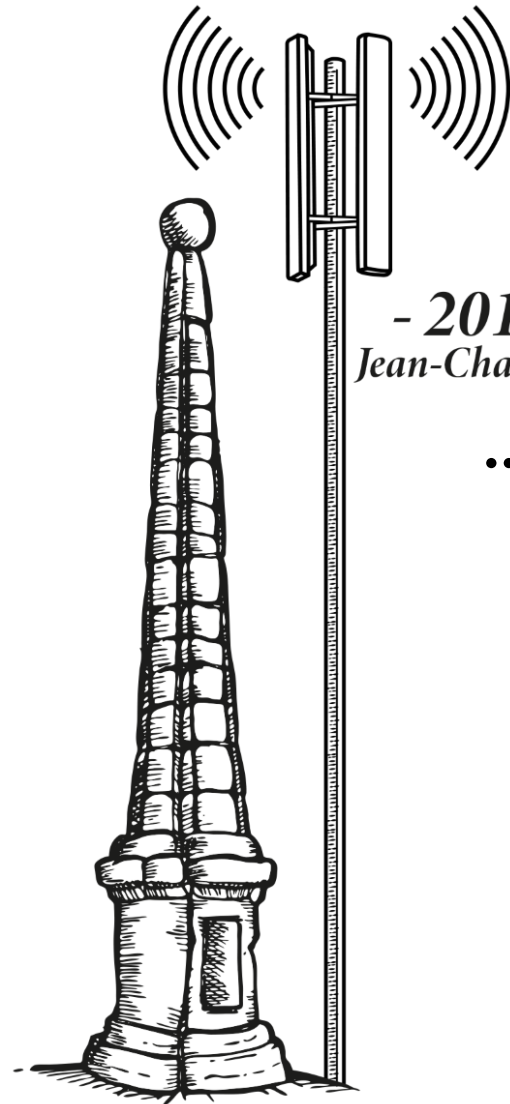
Dans le courant de l'été, confondant débroussaillage et déboisement, ils ont massacré toute une partie du parc de Rouret, à proximité de la Maison de maître, se permettant de supprimer des arbres plantés par les saint christolens grâce à un financement de la société AXA dans les années 2000.



En cette fin d'automne avec beaucoup de retard le chantier privé en cœur de ville a débutépar un massacre de magnifiques chênes sur le site. il est vrai qu'une conception différente du projet aurait permis de les protéger et d'en faire les éléments clés d'un parc en centre ville. Mais le petit dictateur de St Christol et son premier complice en ont décidé autrement sans aucune concertation et encore moins consultation de la population !!

Le 27 novembre avait lieu la première réunion publique à l'initiative de la CLCV pour informer la population du projet adopté par la majorité municipale lors du conseil municipal du 16 octobre d'une antenne relai de 29 m de haut aux Pensions. Lors du débat, très chaud avec les habitants du quartier, l'impérial premier adjoint à l'environnement a affirmé haut et fort, du haut de sa science, l'innocuité de ce projet (initié par Orange et Free) pour la population. Plus fort, il n'a pas hésité à nous affirmer alors que le Maire, malgré les arguments opposés des groupes d'opposition, a fait voter le 17 octobre la signature de la convention avec Orange et Free mettant à disposition le terrain, que ce Maire ne signerait pas La Convention !!!! Autrement dit, le petit dictateur de St Christol se moque complètement des décisions qu'il fait voter par sa majorité au Conseil Municipal.

On vous avez bien dit que ces 2 artistes étaient de grands démocrates !!!



- 2018 -
Jean-Charles 1^{er}

...2020 ?

- 1777 -
Louis XVI

...1789 !

PS : Pour les antennes relais, le 1° adjoint à l'environnement, n'en est pas à son coup d'essai. En effet, dans les années 90, sur un immeuble lui appartenant en grande partie ont été implantées, SANS AUTORISATION MUNICIPALE, 2 antennes relais, ceci à proximité immédiate de la Maison de retraite et de l'école privée. Après une intervention récente en Conseil Municipal de Jean Sirvin, l'opérateur est intervenu pour supprimer une antenne et camoufler l'autre sous un arbre artificiel. Réaction du 1° adjoint à l'environnement « bientôt ils vont nous dire que ça a augmenté la mortalité à la maison de retraite » !!!! Sans commentaire !!!

SANS CORSO, C'EST MOINS RIGOLO !

Le 14 juillet est notre fête nationale, le fête de la Nation, c'est à dire de cette entité qui nous rend solidaires et conscients d'appartenir à une communauté d'êtres partageant un ensemble de valeurs, et surtout d'avoir un projet en commun directement inspiré par les idéaux de la Révolution de 1789:

Liberté – Égalité – Fraternité .

Le terme même de Nation, est difficile à appréhender, mais il est totalement synonyme de Peuple, dans la totale acception de ce mot. Peuple, dont aujourd'hui nombre d'hommes politiques, se prévalent, mais qu'ils finissent par considérer, comme vulgaire, car le peuple a souvent des soubresauts, et des colères qui font trembler les puissants:

- Les 3 jours de juillet en 1830 contre Charles X
- La Révolution de 1848 contre Louis-Philippe

- La Commune de Paris en 1871 contre les partis monarchistes, et pour en finir avec l'extrême misère des ouvriers et paysans
- les grandes grèves de 1936, et l'avènement du Front Populaire

D'autres pages de l'histoire de France, seront encore, hélas à écrire.

Ces pages tragiques et sombres, et des pages plus gaies et ensoleillées font de nous cette Nation avec un idéal et un avenir en commun

Alors, pourquoi avoir supprimé le traditionnel Corso du 14 JUILLET, qui permettait aux enfants des écoles, et des associations de s'approprier, une partie de cette manifestation ?

INTERVENTION DE SERGE BOULAY POUR L'OUVERTURE DES CEREMONIES DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

C'est encore la nuit ; le matin bientôt.

Il ne sait même pas quelle heure il est ; d'ailleurs, il s'en fout.

Il est sûr d'être réveillé, Et pourtant il entend son camarade lui parler ; son camarade qui est mort cet après-midi, la tête réduite en magma de sang, fragments d'os et de cartilages, par les balles de mitrailleuse qui ont déchiré l'air brutalement.

Un orage de fer aux stridences moqueuses, assourdissantes et mortelles.

Il a peur . Pas de l'ennemi, non ; ni de la mort, d'ailleurs. Ça, c'est tellement imprégné dans les corps et les esprits que c'est presque devenu la seule certitude d'être encore vivant.

Non, il a tout simplement peur d'être fou.

Déjà, il y a deux jours, c'est le sergent Lemoine qui l'a accompagné durant son tour de garde de nuit... Le sergent Lemoine, déchiqueté la semaine dernière par un obus de mortier tombé presque sur ses genoux pendant qu'il se réchauffait les mains sur sa gamelle de soupe.

Le sergent qui n'avait que deux ans de plus que lui, qui n'a que... quel âge a t-il, au fait ?

Quand il est parti de st christol, il avait presque 21 ans, et ça fait quoi, 1 an, 1 et demi ?...

L'ombre à ses côtés lui souffle que ça n'a pas d'importance ; et c'est vrai, il se rend compte qu'en fait, de ça aussi, il s'en fout.

Le sifflement ne le fait pas sursauter, le rassure même. Puisqu'il l'a entendu, c'est que la balle ne l'a pas tué. Le claquement sec du Mauser suit aussitôt.

Pas de panique. En face, un pauvre bougre a t-il eu envie de faire du bruit, juste pour se tenir éveillé ? Ou rassurer un copain disparu ?

Allez, par principe, presque par solidarité, il lâche un coup de fusil dans la direction...

quelle direction, en fait ? Pas d'importance ; juste montrer qu'ici aussi, on veille.

Qu'on veille et qu'on a peur que ces innombrables lambeaux sanglants d'amitié déchiquetées disparaissent pour de bon.

Les 200 mètres qui séparent les deux statues de boue restent dans l'obscurité.

- Pourquoi gâcher une fusée éclairante ?

Demande son ami, du ton fataliste qu'il avait adopté ces dernières semaines avant sa mort.

- Bah ; c'est vrai, le jour se lève.

Lui répond-il, acceptant l'idée de sa propre folie, pour mieux s'en protéger peut-être.

Il regarde l'horizon qui effectivement semble blanchir imperceptiblement, et resserre sa capote en ajustant son col.

Le froid est pénétrant ; après tout, on est déjà en novembre.

Quel jour ? Le 10, le 11 plutôt... Oui c'est ça, le 11.

Mais bon, en fait, de ça aussi, il s'en fout.

Si des raisons d'économie de bouts de ficelles ont présidé à cette décision c'est totalement inepte, car la présence des enfants permettait de "fixer" sur la fête les parents, grands parents, et autres membres de la famille, et je me sens légitime de l'évoquer.

En outre, les enfants, devenaient les acteurs d'une fête, prenaient conscience de la valeur de ce symbole, qu'est le 14 juillet et s'appropriaient sa valeur festive.

Où sont passés les artistes de rue? Les fanfares ? que sont venues les autres attractions dans lesquelles élus et st christolens ont payé de leur personne? Reverrons nous encore des 14 juillet, dignes de ce nom, avec un peu de gaieté et de fantaisie, qualités qui semblent bien manquer à notre équipe municipale.

Qu'est-ce qu'un fleuve sans sa source ? Qu'est-ce qu'un peuple sans son passé ?
(Victor HUGO)

Pierre LORIA

*Blog: www.unionetdynamisme.fr
Courriel: contact@unionetdynamisme.fr*